

## **Les Maristes de la Seyne, le collège des R.R.P.maristes durant son premier siècle**

*Lionel Roos-Jourdan*

Il est souvent d'usage en pareille circonstance, d'égrainer les fonctions et titres des membres les plus éminents d'une belle assemblée, mais je n'en ferai rien ! Votre humilité mariste en souffrirait trop et je ne voudrais désigner les premiers en ces lieux, de peur qu'ils ne soient les derniers dans le Royaume.

Plus sérieusement, encore que...plus simplement sans doute, permettez-moi de vous souhaiter à tous et à chacun, membre de la famille mariste, la bienvenue dans cette maison.

Avant de commencer notre promenade dans le temps mais aussi dans l'espace, puisque nous terminerons par une visite des lieux, permettez-moi quelques mots plus personnels.

C'est ici encore élève, interne, que j'ai découvert la Société de Marie, avant de terminer mes études secondaires à l'Externat Saint Joseph La Cordeille. Lors de ma formation universitaire, j'avais rédigé une monographie sur l'histoire de l'établissement, enfin, c'est dans ces murs que j'ai donné mes premiers cours.

Vous comprendrez que, dans le temps imparti, il ne soit possible d'évoquer plus d'un siècle et demi de présence mariste, aussi je me limiterai aux cent premières années d'existence de l'établissement, de sa création en 1949 à la Seconde Guerre Mondiale, limites pertinentes, dans la mesure où la période qui suit le conflit s'inscrit dans un contexte différent, de changements au sein de la société française et de l'Eglise, même si ces derniers n'ont que des répercussions tardives au sein de l'établissement.

De même, il ne sera pas possible d'être exhaustif et de développer des thématiques trop nombreuses. J'essaierai cependant, délaissant la miniature, de vous dresser à grands coups de pinceaux, une vaste fresque historique.

Aussi traiterons-nous de l'histoire des Maristes de la Seyne ou plus précisément du collège des R.R.PP. maristes lors de son premier siècle d'existence. Le titre peut surprendre mais il correspond à une réalité, aucun Seynois ou ancien élève n'en utiliserait un autre, même si le nom officiel est Institution Sainte Marie. N'est-ce pas déjà là une façon de se singulariser particulièrement vis-à-vis de l'Externat Saint Joseph de Toulon fondé en 1856 et qui n'a alors ni la renommée, ni l'importance de l'établissement seynois.

Sur l'arrivée des Maristes dans le Var et les circonstances qui aboutissent à la création du collège, je ne dirai que quelques mots. La première partie de cet exposé évoquera « le collège dans le siècle ». Nous soulignerons quelques faits marquants de son histoire, de son développement, des relations qu'il entretient avec le monde qui l'entoure. Un paragraphe sera plus particulièrement consacré au conflit entre l'Eglise et la République sur la question scolaire.

Mais l'institution est aussi une petite société avec son organisation propre, sa finalité, c'est ce thème que nous développerons dans une seconde et ultime partie, bref la vie interne du collège. Cela nous conduira à présenter le cadre matériel, administratif et humain, mais encore l'éducation et l'instruction qui y étaient données et les idées ou valeurs qu'elles transmettaient.

Commençons sans plus attendre, ce voyage au long cours. L'expression est bien appropriée et c'est même d'un double voyage qu'il sera question, le nôtre dans le passé mais aussi celui des missionnaires maristes en partance pour l'Océanie en cette année 1843.

En effet, si la Société de Marie envoie ses religieux à Toulon, c'est pour partir en Nouvelle Calédonie. Encore faut-il patienter jusqu'à l'arrivée du navire...et s'occuper pendant quelques semaines. L'accueil de la population, la possibilité de profiter de passages sur les navires de la Marine Royale conduisent le Père Colin à ouvrir une résidence missionnaire, ici même en 1845. Si certains pères prêchent dans les communes des environs, le Père Jammes devient, lui, précepteur avec un certain succès puisque la demande des familles est forte en la matière. Cette situation conduit la congrégation à créer un collège qui ouvre ses portes en 1849.

Si les débits sont modestes, assez rapidement, le collège va acquérir une renommée certaine avec la création du cours de marine qui prépare les élèves au prestigieux concours de l'Ecole navale dès 1854.

Comment ne pas évoquer la figure de Pierre Julien Eymard, directeur hors du commun et futur saint, qui développe le cours de marine et la dévotion de l'adoration perpétuelle bien au-delà des murs du collège ?

L'établissement acquiert rapidement le soutien des autorités, notamment maritimes. Cette confiance se traduit en 1866, par l'envoi de 13 Indochinois, placés par l'Amiral gouverneur de la Cochinchine, au collège. A charge pour les Pères de former ces jeunes gens de bonnes familles, pour constituer une élite locale. Pour la petite histoire le Père économe avait fait provision de riz.

Il serait trop long d'évoquer ici tous les événements heureux ou malheureux, mais deux méritent cependant notre attention. Le premier a lieu en 1872, 25 des 29 pères sont victimes d'une tentative d'empoisonnement, d'un domestique connu pour ses idées « révolutionnaires et impies ». Ce dernier, dont on avait voulu se séparer mais qu'on avait finalement gardé, avait empoisonné l'eau. Les 4 pères qui n'avaient pas été touchés par le poison étaient ceux qui s'étaient abstenus de consommer de l'eau, préférant le vin lors du repas précédent.

Le second événement, c'est le procès intenté et perdu par la municipalité contre le collège pour tapage nocturne, au motif que la fanfare et les élèves rentrant d'une promenade avaient troublé la tranquillité des habitants.

Si ces faits se terminent bien et ne manquent pas de saveurs, ils n'en témoignent pas moins de la réelle montée d'une hostilité vis-à-vis du collège, des Pères, de ce qu'ils représentent, bref d'un anticléricalisme certain.

Une première alerte, manifestation du conflit entre l'Eglise et la République, qui va prendre un relief particulier en matière d'éducation dans ce qu'il est convenu d'appeler la question scolaire.

Si le second Empire a constitué une période brillante pour le catholicisme, sa chute, mais surtout l'arrivée d'une majorité républicaine à l'assemblée nationale, allait changer la situation. Les républicains souhaitaient limiter l'influence de l'Eglise dans la société et reléguer la religion dans la sphère du privé. Hors, l'influence de l'Eglise venait de sa position dominante dans l'éducation, ils vont donc s'attaquer à la laïcisation de l'enseignement public mais aussi à l'enseignement privé. Les congrégations religieuses sont particulièrement visées, notamment les plus influentes qui forment les futures élites de la nation.

Aussi la loi de mars 1880, proclame que: « *Nul n'est admis à diriger un établissement public ou privé, de quelque ordre qu'il soit, ni à y donner l'enseignement, s'il appartient à une congrégation non autorisée.* Congrégation enseignante non autorisée, la Société de Marie tombe sous le coup de la loi. Pour éviter la fermeture de l'établissement, sur les conseils de Léon XIII et des supérieurs majeurs, on fait le choix de la sécularisation fictive. Mgr. Terris l'évêque du diocèse prend l'établissement sous sa protection. Le collège sera donc dirigé par des prêtres ex-maristes, sous la tutelle officielle du diocèse, l'enseignement n'étant pas interdit aux prêtres séculiers. Si un fléchissement se fait sentir dans les effectifs au début des années 1880, rapidement le collège reprend sa croissance.

Les dernières années du siècle, dans le contexte de l'affaire Dreyfus, avec l'arrivée au pouvoir d'une majorité plus marquée à gauche, voit s'aggraver la lutte du gouvernement contre les congrégations. La loi de 1901 les place sous un régime discriminatoire. Et si cela ne suffisait pas, Emile Combes, président du Conseil des Ministres, mène une croisade laïque contre les religieux, ne reculant devant rien. Le gouvernement refuse à la quasi-totalité des congrégations qui en avaient fait la demande leur autorisation. La Société de Marie, n'ayant pas obtenu son autorisation, doit fermer ses maisons, de Toulon et de Montbel, mais pas ses collèges sécularisés.

Le sous-préfet doit finalement concéder, en 1910, à propos des établissements maristes de la Seyne et de Toulon : « *Seul le monopole de l'enseignement pourrait faire cesser cette situation d'autant plus regrettable que ces deux établissements sont exclusivement remplis de fils de nos officiers... Il me paraît peu possible dans ces conditions d'exercer de nouvelles poursuites.* »

A la veille de la guerre, force est de constater que l'institution a traversé les épreuves, tout en maintenant somme toute ses effectifs. Divisés sur les questions religieuses et scolaires, les Français vont se retrouver pour la défense de la patrie. Au collège, les effets du conflit se font sentir par une baisse des nombre d'élèves, la mobilisation de certains pères mais surtout la réquisition des bâtiments pour y installer un hôpital militaire. Après guerre, le retour à la normale sera lent, il faudra attendre 1920 pour que la cérémonie de distribution des prix soit rétablie

On aurait pu penser que le dévouement des Pères, le sacrifice de nombreux anciens élèves, dont 190 sont tombés au champ d'honneur, bref l'union sacrée, atténué un anticléricalisme et un laïcisme outranciers... Tel ne fut pas le cas, c'était oublier que les procédures lancées, non plus contre les hommes mais contre les biens, suivaient leur cours. Considérant que ces derniers appartenaient à la Société de Marie., et non au Père Delaunay agissant comme prête nom, ils devenaient des biens congréganistes et seraient confisqués puis vendus au profit de l'Etat. Un bras de fer s'engage alors entre la municipalité qui veut racheter les lieux et l'association immobilière provençale qui défend les intérêts des Maristes et souhaite assurer la pérennité de l'établissement. L'association regroupe 900 membres, essentiellement des anciens élèves, soutenus par Léonce Rimbaud, directeur des Forges et chantiers de la Méditerranée à la Seyne. L'affaire prend une tournure politique, idéologique, d'autant que nous sommes à la veille d'élections législatives. La municipalité revendique de son côté, le soutien de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Libre Pensée et des francs-maçons et dénonce par la voix de son premier adjoint : « *l'union scandaleuse et néfaste du sabre, du goupillon et du coffre-fort* ». Le domaine sera finalement acquis en 1923 par la Société immobilière provençale et le collège sauvé...

L'entre deux guerres est une période prospère, les effectifs varient en moyenne de 450 à 480 élèves. Ni les incertitudes concernant la vente, ni la suppression du cours de Marine, n'ont de répercussions sur le recrutement.

La rentrée d'octobre 1940 a lieu dans un contexte bien différent. Suite à l'effondrement militaire de la France, la République a vécu remplacée par l'Etat français dirigé par le Maréchal Pétain. Le nouveau régime lance la Révolution nationale dont les idées plaisent aux catholiques. Il aide l'enseignement religieux et surtout met fin aux décennies d'une politique antireligieuse. On comprendra dès lors qu'il ait : « *un air de revanche et de restauration* ».

Le collège par la voix de son nouveau supérieur entend préparer : « *à la France nouvelle une jeunesse forte et résolue* » et participer à une : « *œuvre de redressement et de résurrection à laquelle on ne peut qu'être fier d'apporter sa modeste contribution, en réponse... au clairvoyant Chef de l'Etat français* ». Au-delà du discours officiel, la réalité est un peu plus complexe et les discussions dans la communauté parfois vives entre pétainistes et gaullistes.

Pour l'heure la grande bataille à mener c'est celle du ravitaillement et les pères ne reculeront devant presque rien pour nourrir leurs élèves : on élève des cochons illégalement, on grille un sac de café vert ramené d'Océanie, on échange, on trafique, sans oublier de glisser quelques cadeaux à des fonctionnaires peu regardants. En novembre 1942, le collège est occupé par les Italiens, puis un temps par les Allemands à qui le Père économe subtilise quelques bidons de carburant. En 1943, devant la multiplication des bombardements, les autorités contraignent les Pères à la fermeture. Suite à la libération de la Provence en août 1944, l'établissement rouvre ses portes le 2 novembre avec 250 élèves, il faut attendre l'automne 1945 pour un retour à la normale avec 467 élèves.

Après avoir évoqué l'histoire du collège dans le siècle, intéressons-nous à la vie interne de l'établissement, tout d'abord, bien que brièvement à son cadre matériel et humain, puis à l'éducation et à l'instruction qui y sont délivrées.

Il serait fastidieux de retracer l'évolution du domaine, disons seulement qu'il va se constituer de 1850 à 1887, par des achats successifs. Le collège étant un internat, il faut loger, nourrir, blanchir et soigner la communauté religieuse et les élèves. Ces tâches seront dirigées ou assurées par des religieuses, d'abord par les religieuses trinitaires de Valence puis par les sœurs de Saint Joseph de Gap. L'établissement compte en son sein un parc, un potager et une petite ferme, qu'il faut entretenir.

A l'identique d'un vaisseau, le collège est organisé de façon hiérarchique, quasi militaire. Le Père supérieur dirige la maison tant au niveau spirituel que temporel. Il est à la fois supérieur de la communauté et directeur de l'établissement scolaire, les deux charges n'étant pas séparées. Si l'autorité suprême lui appartient, il délègue certaines fonctions : le religieux au Père directeur spirituel, l'éducation et la discipline au Père préfet des classes et l'intendance au Père économe.

En un siècle, le collège n'a eu que 11 Supérieurs, car parmi ces derniers, certains restent longtemps en place, le Père Delaunay 21 ans (sur 35 ans passés dans la maison) de 1893 à 1914,

le Père Graly 27 ans de 1915 à 1941 .A ces fonctions, il faut ajouter, à partir de 1926, celle de préfet des études qui coordonne le travail des enseignants.

Les postes de direction se renouvellent peu, de 1900 à 1949 seulement 3 Supérieurs et 6 Préfets des classes se succèdent. Il en est de même au niveau du corps professoral. Cette longévité dans les fonctions explique en partie la continuité, l'absence de changements importants dans le collège depuis sa création ou du moins, du début du siècle à la Seconde Guerre Mondiale.

Deux corps différents ont pour mission d'instruire et d'éduquer les élèves. Le corps professoral est chargé des cours proprement dit, chaque classe est placée sous l'autorité d'un professeur qui en est le titulaire. De son côté le corps préfectoral est chargé de la surveillance et de l'éducation des élèves. Ces derniers sont regroupés par classe d'âge en divisions

Chaque division est placée sous l'autorité d'un Père préfet et de son adjoint qui partagent la vie des collégiens du lever au coucher. Chaque division forme une unité de vie avec son étude, sa cour, son réfectoire et son dortoir. Le préfet est omniprésent, s'il n'hésite pas à punir celui qui ne respecte pas la discipline ou se montre peu zélé dans son travail, il sait aussi encourager et récompenser et fait preuve le plus souvent d'un grand dévouement.

En dehors de tout choix religieux, social ou politique, c'est ce mode d'éducation qui attire les faveurs des familles : à savoir une formation rigoureuse, sous l'autorité de maîtres dévoués, plus que l'instruction proprement dite. C'est par l'éducation, le suivi de l'élève que le collège mariste se distingue. Ainsi, les Pères ne sont-ils pas moins de 15 en 1852, pour 115 élèves.

La réussite du collège mariste tient dans son organisation avec à la base les préfets avec leur division et l'intérêt que l'on porte à l'éducation au sens large du terme. Cette organisation n'est pas du fait de la Société de Marie, mais héritée de la tradition jésuite.

Le régime de l'internat s'impose aux Pères comme le seul vraiment valable à leurs yeux. N'ont-ils pas comme modèle le collège petit séminaire de Belley ? De plus, en matière d'éducation, le pensionnat offre de nombreux avantages, il permet de soustraire l'élève aux influences extérieures souvent considérées comme néfastes et le rend plus perméable à l'éducation et à l'instruction qui lui sont données. Plus prosaïquement, si le régime de l'internat se développe dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est aussi en raison des difficultés de transport. Le collège sera donc avant tout un internat, en 1875 les internes représentent 94,62 % des élèves, en 1900 : 90,27 % et en 1938 : 86,59 %.

La vie à l'internat est austère. En 1854, on se lève à 5 heures pour ne regagner le dortoir qu'à 20 h 15. Dans les années 1940, le réveil a lieu de à 5 h 30, le coucher à 19 h 15.. Les journées sont longues et fatigantes, à plus forte raison pour les élèves les plus jeunes, à raison de 9 à 9 h 30 d'étude et de classe.

L'annuaire de l'Institution, qu'il s'agisse de celui de 1919 ou de 1945 (les deux étant pratiquement identiques pour ce qui est du contenu) est très clair à ce sujet : « *la discipline fait la force d'une maison, lui assure de bonnes études, lui permet de donner une solide éducation* ». Aussi dans les faits, et dès les débuts de l'établissement, les Pères auront à cœur de maintenir une discipline de fer, d'autant plus qu'à leurs yeux, ce n'est pas la qualité première de leurs élèves. Le Père Monfat nommé directeur spirituel en 1858 devait noter la différence de caractère entre ses anciens élèves de Meximieux dans la Bresse et les collégiens de la Seyne : « *Le Bressan calme, doux et soumis, se livre peu, mais sous son masque difficilement pénétrable se cachent des trésors d'affection tenace, de fidélité, d'énergie. Il est naturellement pieux et laborieux jusqu'au scrupule. Le Méridional, au contraire, est vif parfois même bouillant, très impressionnable, il parle souvent sans réfléchir, sous le coup d'une émotion violente, mais il a une qualité précieuse : la franchise. Les enfants du midi s'attachent à ceux qui les aiment ; les belles cérémonies religieuses leur plaisent et ils sont dociles aux inspirations de la piété* ». Enfin le Père Mayet devait écrire dans ses mémoires: « *Sous le rapport de la langue, de la politesse, des connaissances, ces petits Provençaux étaient très arriérés. Mais dans les rapports avec leurs maîtres et avec leurs condisciples, ils montraient un cœur excellent, quoique, avec ces derniers, ils eussent souvent la main levée pour frapper suivant le caractère provençal* ». Bienvenu chez les sauvages serait-on tenté de dire !

La discipline est militaire, les élèves se déplacent en rang par deux dans l'établissement, qu'il s'agisse de se rendre en classe, à la chapelle ou au réfectoire. Un silence absolu est exigé au

dortoir, en étude Lors des repas, empruntant aux traditions monastiques, on fait une lecture religieuse ou profane. Chaque élève reste cantonné dans sa cour, il ne peut pour quelque raison que ce soit la quitter sans autorisation de son Préfet.

La discipline et la tenue déterminent les récompenses ou punitions qui sont attribuées notamment les autorisations ou refus de sortie. On comprend aisément que, dans ces conditions, les élèves suivent globalement la discipline qui leur est imposée. Enfin, pour les cas graves le « cachot » s'impose. L'élève est mis à l'écart, isolé dans une salle où il fait un travail, prend ses repas seul.

Cette discipline des plus strictes est le lot quotidien de bon nombre de collèges et de lycées, notamment au XIX<sup>ème</sup>. Ainsi le lycée Louis Le Grand dispose-t-il de treize cellules, certaines non chauffées

Mais, au début du XX<sup>ème</sup> siècle et à plus forte raison dans l'entre-deux guerres, une telle discipline n'est plus de mise dans les établissements scolaires. Pourtant le collège l'a conservée principalement à cause de deux facteurs : le non renouvellement général des cadres de direction, et plus particulièrement des préfets de classes. En effet, le " terrible " Père Blondat reste Préfet des classes de 1898 à 1914 et son successeur le Père Garde fort longtemps.

Le collège acquiert de ce fait, une réputation d'établissement « disciplinaire » conservée bien au delà de notre période, notamment dans l'après guerre, ce qui place à part l'Institution parmi les établissements de la région et au sein même des autres collèges maristes, constituant de fait son originalité.

Pour le Père Colin, l'Eglise doit : " *chercher comme seul moyen de régénération, à s'emparer de la jeunesse, pour faire pénétrer les principes chrétiens dans les cœurs* " il s'agit de " *reconquérir l'enseignement pour sauver la foi* ".

La tâche sera d'autant plus ardue que comme le note, le Père Mayet dans ses mémoires « *chez plusieurs (petits provençaux) par la malheureuse négligence des parents, la science religieuse était nulle* ». Dans ces conditions, la transmission de la foi sera un objectif prioritaire pour les Pères Maristes.

La vie du collégien est rythmée par des exercices de piété. Après le lever, une prière commune est dite suivie par 10 minutes de méditation, cette dernière est supprimée les mercredis et samedis pour laisser la place à la célébration de la messe. Du lundi au samedi une lecture spirituelle est faite de 19h à 19h 25 avant le souper, il s'agit le plus souvent d'hagiographie, de textes bibliques... La journée se termine par une ultime prière au dortoir. Les jeudis et dimanches sont des jours privilégiés pour les exercices de piété et l'enseignement de la foi. Deux cours d'instruction religieuse sont donnés. Le dimanche une première messe a lieu en début de matinée, elle est suivie par la grande messe de 10 à 10h 30. L'après midi, les élèves assistent aux vêpres à 14h.

Cette organisation de la vie religieuse qui prévaut dans les débuts du collège va être conservée à quelques modifications près durant toute la période qui nous concerne.

Pourtant, comparé à des établissements similaires à la même époque, il ne semble pas que ces activités aient une place démesurée.

Piété et dévotions sont profondément marquées par la théologie de Saint Alphonse de Ligori et les « influences romaines », de plus on connaît l'attachement du Père Fondateur au Souverain Pontife. Cet ultramontanisme est une des caractéristiques de la congrégation.

La piété mariale tient une place très importante, encouragée par le Père Colin qui déclare: « *Et par quoi, Messieurs, devons-nous nous distinguer des autres religieux, nous maristes, si ce n'est par notre dévotion pour la Très Sainte Vierge ?* ». Elle s'exprime par la célébration fastueuse des fêtes dédiées à Marie : La Purification, l'Annonciation, La Visitation, Le Rosaire, l'Immaculée Conception, dès sa proclamation par Pie IX en 1854. Cette dernière deviendra la fête officielle du collège, elle l'est toujours.

Elle s'exprime aussi par les prières et les chants traditionnels comme le *Magnificat*, l'*Ave Maria*, le *Salve Regina* ou nouveaux. C'est le cas du cantique « *J'irai la voir un jour* », composé par le Père Janin directeur spirituel du collège de 1860 à 1869 qui deviendra rapidement populaire.

Si le culte marial est primordial, il n'est pas le seul, le Sacré-Cœur et le Saint-Sacrement sont aussi honorés. Le premier fait partie d'un courant mystique de réparation, volontiers doloriste,

expiatoire, qui connaît un regain dans les temps difficiles de l'histoire nationale ou locale. Cette dévotion est encouragée par Pie IX.

Le Père Dumas, Supérieur de 1886 à 1893, donne une grande extension au culte du Sacré-Cœur. Il institue le premier vendredi de chaque mois, une célébration en l'honneur du Sacré-Cœur.

En juin 1919, le Père Graly alors supérieur consacre le collège au Sacré-Cœur. Le collège s'engage dès que possible à élever dans la cour d'honneur une statue du Sacré-Cœur, ce qui sera fait le 1<sup>er</sup> Juin 1924 en remerciement de la protection accordée lors de la vente aux enchères du collège.

L'autre grand trait du christocentrisme, c'est le développement du culte de Jésus-Hostie ou Saint-Sacrement. A l'opposé des doctrines rigoristes où l'Eucharistie est une récompense et de ce fait rarement méritée, on considère ici que c'est une nécessité, une aide primordiale pour le chrétien qui désire progresser dans sa vie religieuse. Parmi les ardents propagateurs du culte du Saint-Sacrement on compte, bien entendu, Pierre Julien Eymard, supérieur de 1852 à 1855, dont l'influence sera marquante, bien au-delà des murs du collège. Il met en place « l'Heure Sainte », dans la nuit du Jeudi au vendredi saint, professeurs et élèves se relayent pour l'adoration.

Les grandes fêtes religieuses déploient un faste certain. Elles sont rehaussées par un grand nombre de célébrants, la musique instrumentale, la chorale, sans oublier les décorations végétales, drapeaux, lumières...sont autant d'occasion de donner le goût du faste, notamment dans les célébrations. Ce côté festif, démonstratif des cérémonies religieuses est une des constantes depuis la translation des reliques de Saint-Victorius (1853) jusqu'aux Fêtes Dieu de l'Entre deux guerres. Les élèves réalisent pour cette fête des tableaux à caractère religieux qui forment sur le sol des cours de vastes fresques colorées La religion est ici extériorisée et ce d'autant plus que la piété des Méridionaux apprécie la pompe, le faste.

Qu'il s'agisse de réunions pieuses ou d'actions caritatives, les groupements catholiques, sous diverses formes, sont présents au collège. Les premiers d'entre eux par leur création sont les congrégations. La première mention qui en est faite date de 1853. Deux congrégations respectivement de la Sainte Vierge et des Saints Anges sont alors présentes. Elles visent à entretenir un esprit de foi et de piété parmi leurs membres par la prière, par des enseignements spirituels. Dans les années 30 chaque division a sa congrégation, vivantes dans les petites classes, elles sont moins dynamiques parmi les plus grands qui préfèrent d'autres mouvements.

La Conférence St-Vincent de Paul est fondée en 1859 par le Père Monfat. Elle croît assez rapidement. Elle fournit une aide matérielle, des denrées alimentaires ainsi que des vêtements sont distribués.

Elle s'occupe aussi du "patronage des enfants pauvres" ses membres font le catéchisme et donnent quelques leçons de grammaire et de calcul aux enfants plus âgés qui travaillent déjà.

Très présente au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle voit son importance diminuer au XX<sup>ème</sup> siècle. Nombreux sont ceux qui lui préfèrent des organisations ou mouvements "nouveaux" tels que l'Action catholique ou le scoutisme.

La création d'un groupe de l'action catholique de la jeunesse française, plus particulièrement d'une section de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) date des années 1911-12 Si la guerre freine son essor, ce n'est qu'après la fin des hostilités que ce groupement sous l'impulsion du Père Dumetz se développe.

En janvier 1927, la section du collège compte 35 membres, elle semble connaître un certain essor puisque pour l'année 1930-31 toutes les demandes d'adhésion n'ont pu être satisfaites.

Une des finalités de cette dernière c'est de former des militants catholiques capables d'exercer des responsabilités dans les différents secteurs de la société civile tout en respectant les enseignements, notamment la doctrine sociale de l'Eglise.

Le scoutisme est mis en place au collège par le Père Guichard, préfet de 1<sup>ère</sup> Division de 1921 à 1925, qui sera l'aumônier de la troupe. Ce groupe semble prendre un essor rapide, puisque qu'à la veille de la guerre, le collège compte 6 patrouilles durant l'année et 4 en période estivale. Les scouts s'occupent du patronage paroissial pour les plus grands. Ils préparent activement leurs grandes sorties, une par mois jusqu'en 1930, puis deux.

Finalement, la religion constitue un des piliers de l'éducation reçue au collège. La pratique religieuse occupe une place non négligeable dans la vie du collégien. Pourtant il ne semble pas

qu'il y ait de prosélytisme ou d'action ressentie comme telle. L'organisation, l'ambiance générale de l'établissement portent les élèves à la dévotion.

L'emploi du temps de 1854, prévoit 27 heures d'études et 29 heures de classe par semaine. Lors des classes, les élèves suivent les cours de leurs professeurs, les études au contraire sont réservées à la réalisation des devoirs écrits personnels (version, thème, devoirs de français, latin ou grec). Ainsi 56 heures sont dévolues au travail scolaire. Cette répartition de l'emploi du temps entre classe et étude perdure pour toute notre période. L'annuaire de 1919 prévoit 55 Heures de classe et d'étude.

A ces devoirs réalisés en étude, il faut ajouter une composition hebdomadaire, laquelle porte sur une des matières au programme. Enfin chaque trimestre, ont lieu des examens écrits (suivis d'oraux dans les grandes classes). Ces exercices, sous quelque forme que ce soit, donnent lieu à une notation, voire à des sanctions. Divers moyens sont mis en œuvre pour inciter les élèves à travailler et entretenir une certaine émulation. Chaque semaine le Préfet de division ou le Préfet des classes proclame les notes obtenues par les élèves et les noms de ceux qui sont inscrits au tableau d'honneur.

La sélection des élèves est stricte, les redoublements d'élèves exceptionnels, jamais plus de 4 (excepté pour les classes d'examen). Les élèves les plus faibles sont évincés, par contre ceux qui sont moyens peuvent parvenir à des résultats honorables, grâce à la discipline, au cadre de travail et à la préparation qui leurs sont imposés.

Créé en 1849, le collège connaît ses premiers succès universitaires en 1854, date à laquelle 4 de ses élèves sont reçus au baccalauréat-ès sciences et un cinquième à l'Ecole Navale. En 1856, 4 élèves réussissent le baccalauréat ès lettres. La voie scientifique attire, du moins jusqu'en 1873, la majorité des élèves.

C'est que le Père Mulsant, professeur de mathématiques et de sciences de 1848 à 1861 se fait le propagateur d'une culture scientifique. Il incite le Supérieur à développer cette discipline et le collège à s'équiper,

Alors que le collège accueille de nombreux fils d'officiers de Marine, le Père Eymard décide de créer un cours préparatoire à l'Ecole Navale. Pour ce faire, l'établissement s'adjoint l'aide d'un laïc (le premier sans doute ?) en la personne de Monsieur Eydoux, âgé de 48 ans, qui, après avoir enseigné les mathématiques au cours de Marine du Lycée de Toulon, devient professeur à l'Institution. 243 élèves intégreront l'Ecole navale jusqu'à la suppression du cours en 1924. Un cours préparatoire à l'Ecole Militaire de St-Cyr fondé au lendemain du désastre de 1870, fonctionnera jusqu'en 1881.

Si l'enseignement scientifique occupe une place importante dès les débuts du collège, ce qui est novateur à l'époque, les études littéraires sont elles aussi présentes par la préparation du baccalauréat ès lettres. Le goût des lettres se traduit par la création d'une Académie ou Société Littéraire qui a fonctionné au XIX<sup>ème</sup> siècle et réunit les élèves des grandes classes. Le discours d'ouverture de la séance de Pâques 1857 porte sur « l'influence du christianisme dans la littérature ».

Les humanités classiques sont à la base de la formation intellectuelle, culturelle de tous les élèves. Les textes sont choisis, pour leurs vertus éducatives, avec notamment les discours aux jeunes gens des Pères grecs, *les Actes des Apôtres* et *les Epîtres de St-Paul* ou stylistiques avec les discours de Cicéron et de Tite-Live. En littérature, les mêmes objectifs sont recherchés avec Bossuet ou Massillon et leurs écrits édifiants. La fréquentation des auteurs anciens ou classiques, la traduction ou l'analyse littéraire de leurs textes, tendent à former des jeunes gens qui pratiquent le discours et l'écriture avec élégance (aussi parmi les leçons on étudie la rhétorique de Drioux ou l'art poétique d'Horace), savent imiter les anciens mais utilisent peu leurs facultés à créer et à raisonner. L'enseignement donné va dans le sens d'un humanisme traditionnel, défendu par l'Eglise.

Peu à peu de nouvelles matières s'imposent comme l'histoire et les langues vivantes. Si, dès 1854, *L'Histoire de France* de Drioux est au programme, la géographie n'a alors qu'un rôle secondaire. Le premier bulletin de distribution des prix en notre possession, daté de 1854, mentionne l'existence d'un prix de langue anglaise et allemande. En 1894-95 est décerné le premier prix d'Italien, enfin l'espagnol connaît une existence éphémère, de 1909 à 1919.

Ce n'est qu'en 1894-95 qu'une section moderne apparaît au collège, une classe de seconde dite moderne est créée, elle exclut l'enseignement du Latin et du Grec et inclut la physique et la chimie.

Tous les élèves ne désirent pas entreprendre de longues études, aussi un cours professionnel est créé au collège en 1905. Il conduit en 2 puis 3 ans, dès la 4<sup>ème</sup> à la préparation à d'écoles techniques diverses dans les secteurs du commerce, de l'agriculture. Ce cours ne connaît cependant qu'une existence éphémère, puisqu'en 1913, il apparaît pour la dernière fois dans le bulletin de distribution des prix. N'aurait-il pas trouvé son public ?

L'enseignement se fait sous forme de cours magistraux, ces derniers trouvent leur application pratique dans la réalisation de nombreux devoirs. En 1925, en classe de 4<sup>ème</sup>, 16 devoirs sont réalisés chaque semaine par les élèves : 3 versions latines, 2 thèmes latins, 3 exercices grecs, 1 dictée, 2 exercices de français, 1 exercice de style, 2 de mathématiques et 2 de langues.

On accorde une grande importance aux exercices écrits. Si les élèves font parfois des exposés oraux, ils ne sont suivis que d'une courte discussion. Aux matières traditionnelles viennent s'ajouter les arts d'agrément (dessin, musique) en complément de l'enseignement donné. Ces cours facultatifs sont suivis par un tiers des élèves.

L'enseignement donné au collège reflète l'idéologie et la philosophie de l'Eglise. Les manuels utilisés sont choisis en conséquence. Aussi, en 1919 comme en 1937, les maisons d'éditions catholiques comme de Gigord et Beauchêne fournissent une grande partie des ouvrages utilisés. Les ouvrages d'instruction religieuse et de philosophie sont presque tous écrits par des religieux. Le programme de philosophie notamment pour ce qui concerne la morale, met en exergue les valeurs catholiques traditionnelles avec des thèmes comme : la morale et la crise de la natalité, les devoirs des nations colonisatrices ou la patrie.

De fait, les Pères Maristes instruisent et éduquent leurs élèves dans le respect de la patrie. Ce patriotisme est le fruit d'un culte du passé, exalté, d'une histoire perçue dans les consciences comme glorieuse et magnifique, parfois survalorisée, dont le phénomène religieux est l'un des piliers unificateur. Pour de nombreux catholiques, le sentiment patriotique tient du sentiment religieux, quasi mystique. Ils distinguent la Patrie, valeur éternelle, des gouvernements et de ce qu'ils peuvent représenter idéologiquement. Cette conception quasiment religieuse de la Patrie n'est pas du seul fait des catholiques, mais des Français en général.

Le sentiment patriotique conduit les professeurs et leurs élèves à faire preuve de la plus grande considération envers les forces armées, et à faire preuve d'un certain militarisme. Pour des raisons circonstancielles (forte présence d'enfants de militaires parmi les élèves), mais aussi et surtout idéologiques, les Pères apprécient les militaires. N'ont-ils pas en commun le sens du devoir, du sacrifice, de l'obéissance. Chaque année les élèves du collège participent au concours d'éloquence de la DRAC, association de défense des religieux anciens combattants, des officiers sont invités à faire des conférences.

Pour le cinquantenaire du collège, en 1899, une statue de Jeanne d'Arc, représentée en armure, portant une bannière à fleurs de lys, le regard tourné vers le ciel, est installée dans la cour d'honneur. L'Eglise ne l'a encore ni béatifiée (1909) ni canonisée (1920) La dévotion populaire précède, ici, les décisions pontificales. Aucune image autre que celle de cette Sainte patriote ne saurait mieux exprimer l'attachement des professeurs et de leurs élèves à Dieu et à la Patrie.

La présence du grand port militaire de Toulon et de nombreuses familles d'officiers de marine, conduit les Pères maristes à entretenir d'étroites relations avec ces derniers.

Avant même la création du collège, les missionnaires maristes en partance pour l'Océanie s'étaient liés avec les marins. Les longues traversées, souvent effectuées sur des navires militaires, la vie quotidienne à bord avaient rapproché marins et maristes.

Le collège adopte l'esprit, les traditions de la Marine : on ne parle pas de réfectoire mais de carré, l'uniforme du collège à boutons dorés reproduit une ancre de marine. Enfin la discipline rigoureuse est quasiment militaire. Autant de raisons qui poussent un élève à comparer le collège à un navire : « *Nous trouvons, en effet, au collège, des matelots groupés par divisions, par classes, passant leur journée dans des exercices distribués par un rigoureux tableau de service, annoncés par la cloche du bord, exécutés sous la direction d'officiers. Ces officiers eux-mêmes ont à leur tête un état-major dont vous êtes, mon Révérend Père, en quelque sorte l'Amiral. Comme à bord*



*de tout navire, il y a ici une discipline, car la discipline c'est la charpente rigide, mais indispensable, qui maintient le vaisseau. Enfin, la devise de tous les bâtiments français : « Honneur, Patrie, Valeur, Discipline » est à bon droit celle du nôtre, en y ajoutant, à la première place le mot qui manque : Dieu ».*

Si les Pères maristes entretiennent d'excellentes relations avec les milieux maritimes, ce n'est pas seulement dû aux circonstances ; plus profondément les officiers de la Marine ont avec les religieux des valeurs communes, tant religieuses que politiques. Milieu traditionaliste, la Marine compte dans ses rangs de nombreux officiers royalistes et pratiquants. Les liens qui unissent les maristes et les marins se manifestent lors des cérémonies officielles religieuses ou civiles.

D'un point de vue matériel, la Marine n'hésite pas à prêter son concours au collège, c'est avec l'aide des marins qu'est maîtrisé l'incendie du collège en septembre 1900. La séparation de L'Eglise et de l'Etat contraint les officiers supérieurs à plus de réserve, il n'est plus question de voir comme au XIX<sup>ème</sup> siècle, un évêque en visite au collège disposer pour se rendre de Toulon à la Seyne, d'un canot mis à disposition par l'Amiral Préfet maritime.

En 1930, le Général Gelin, militaire colonial, lors d'une conférence : *« invite des élèves de l'Institution ... élite de la jeunesse française à embrasser la carrière coloniale notamment comme officier ou administrateur, afin de travailler à la grandeur, au développement et à la prospérité des colonies »*. En 1937, le Général de Raymond, Président du comité toulonnais de la Semaine Coloniale fait un exposé sur la haute mission civilisatrice de la France. L'idée coloniale est de fait, fortement soutenue au sein de l'établissement.

Dans l'esprit du temps, Maristes et Marins poursuivent ainsi par des voies différentes des objectifs communs, et, pour les Pères, la grandeur de Dieu passe aussi par celle de la France, fille aînée de l'Eglise ; l'amour de Dieu et de la Patrie sont indissociables.

### **Conclusion générale**

1843 - 1943, un siècle s'écoule depuis l'arrivée de Mgr Douarre et de ses missionnaires en partance pour l'Océanie à la fermeture du collège pour cause de guerre ; seule interruption dans la vie de l'établissement depuis sa création. C'est peu au regard de l'Histoire humaine, mais que de changements dans la vie politique, religieuse, sociale et économique de la France ! De la Royauté à la République, d'une Eglise triomphante aux lois de séparation, enfin d'une France traditionnelle à une autre urbaine et industrielle.

L'histoire du collège Sainte-Marie s'inscrit dans cette période de bouleversements, traversée par les tragédies que sont les deux guerres mondiales. D'emblée, le collège se distingue, marque sa spécificité. Ici il n'a pas été demandé à la Société de Marie de reprendre un établissement existant comme ce fut le cas à Langogne. La création d'une maison d'éducation, à la Seyne doit plus du hasard qu'à une politique définie. Cet établissement est le second créé par les Maristes. De l'idée à sa réalisation, le chemin sera long, les démarches administratives difficiles.

Dès son ouverture, l'Institution connaît un franc succès, moins de quatre ans après sa première rentrée, elle attire dans son cours de Marine, préparation à l'Ecole Navale, les élèves des « meilleures familles » de la région et même du pays. Les jeunes gens qui suivent leurs études sont issus de l'aristocratie, de la grande bourgeoisie.

Pour un siècle le ton est donné, l'Institution Sainte-Marie, qui compte parmi ses élèves bon nombre d'enfants d'officiers de Marine, adopte l'esprit de ce corps. La piété, la discipline et le travail seront à la base de l'éducation et de l'instruction données au collège. L'établissement n'accueille qu'un nombre restreint d'externes, la vie de l'internat est rythmée par les exercices religieux, prières, célébrations, instructions. Ces derniers sont profondément marqués par une piété ultramontaine dont la dévotion mariale, le goût du faste dans les cérémonies religieuses ou l'attachement au Saint-Père sont les caractéristiques fondamentales. La discipline, n'est pas un vain mot. Les Pères attendent de leurs élèves une obéissance totale, le règlement ne souffre d'aucune entorse ; parfois, il vaudrait mieux parler de règle, tant l'atmosphère de l'Institution tient du petit séminaire ou du monastère. Cette discipline est parfois excessive et ne sait pas toujours éviter un certain pharisaïsme. Elle est le lot commun des maisons d'éducation au XIX<sup>ème</sup> siècle, mais dans les années 1930, et à plus forte raison après la Seconde Guerre Mondiale, elle apparaît souvent archaïque.

Si au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le cours de Navale fait la réputation de l'établissement, dans les années 1950 c'est sa rigueur disciplinaire, ce qui n'exclut pas d'excellentes études. La suppression de la préparation du cours à l'Ecole Navale en 1924 constitue un événement important, même si, à court terme, elle ne se traduit pas par des changements au niveau du recrutement. Le collège perdait là une spécificité qui avait créé sa réputation, son renom, et en avait fait le fleuron des établissements maristes, pouvant rivaliser avec les grandes maisons d'éducation des Jésuites, des Dominicains ou les lycées d'Etat nantis de classes préparatoires aux Grandes Ecoles. Si le collège reste une référence parmi les établissements d'enseignement locaux ou régionaux, il perd sa prédominance.

Au début du siècle, la direction organise des cours professionnels orientés vers des écoles agricoles, commerciales ou scientifiques, mais l'expérience tourne court. Cet échec est symptomatique de la situation du collège au XX<sup>ème</sup> siècle, mais surtout dans l'entre-deux-guerres. Ce dernier est une institution bien assise, prospère, réputée, mais qui vit sur sa lancée de façon routinière. A la fin des années 1930, on se prend encore à rêver à la réouverture du cours préparatoire à l'Ecole Navale, mais a-t-on pensé à d'autres grandes écoles ?

Depuis le début du siècle, le collège a connu peu de changements, d'évolutions. Certes, il est vrai que la France de l'Entre-deux-guerres est peu portée vers l'innovation, mais ici cette caractéristique atteint son paroxysme. Cette situation s'explique en partie par le non-renouvellement des fonctions de direction de l'établissement, le Père Graly fut supérieur de 1914 à 1941 dans des circonstances difficiles. En réalité, l'établissement, tout en conservant son renom, connaît une période de relatif déclin dans l'entre-deux-guerres.

Les Pères maristes entendent instruire leurs élèves, leur donner de solides bases dans les disciplines les plus variées et les préparer à divers concours ou au baccalauréat, examen qui ouvre les portes de l'enseignement supérieur. Le rythme de travail intense, les nombreux devoirs, les compositions ou examens sont autant de moyens qui permettent à l'élève d'obtenir le diplôme désiré. Ce dernier est la finalité même du travail scolaire, plus peut être que la formation intellectuelle proprement dite. L'Institution Sainte-Marie est un établissement scolaire, mais surtout « une maison d'éducation », terme souvent employé par les Pères ou les chroniqueurs. Au cours de leur scolarité, les élèves acquièrent au contact des professeurs certaines valeurs ou principes.

On forme, au collège, un « honnête homme » qui, issu des milieux sociaux favorisés, fera partie de l'élite. En cela, l'Institution conserve les objectifs assignés à l'enseignement secondaire au XIX<sup>ème</sup> siècle : fournir des cadres à la Nation. Cette formation s'attache à développer chez l'élève le goût de la rigueur, de la discipline, du travail, le sentiment patriotique et religieux. Cette éducation conservatrice et traditionnelle forme des individus plus préparés à faire face aux événements qu'à les remettre en question.

La Seconde Guerre Mondiale ne marque pas une rupture dans la vie de l'Institution, qui de 1941 à 1949 est dirigée par le Père Bouvet, ancien élève du collège et digne successeur du précédent supérieur. Le Père Soulier, qui administre le collège de 1949 à 1959, le fait dans le même esprit.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la physionomie de l'établissement évolue, le personnel d'éducation et d'enseignement se laïcise, effet de la diminution des vocations sacerdotales. En 1961, un contrat d'association est signé avec l'Etat, ce qui permet d'ouvrir lentement le recrutement social du collège : les effectifs passent de 420 en 1958 à 900 en 1985 ! L'organisation des études évolue, les cours du samedi sont supprimés dès 1970, l'internat est aussi moins fréquenté. Si le collège reste renommé pour sa discipline et ses études, la vie et la pratique religieuse sont moins présentes et l'instruction prend désormais le pas sur l'éducation.

Au terme de cet exposé, permettez-moi d'abuser encore un peu de votre patience, vertu peu pratiquée par nos contemporains. Je ne puis, en effet, prendre congé, sans partager avec vous quelques questions et idées personnelles, qui, si elles ne prétendent pas à l'objectivité, témoigneront, je l'espère d'une honnête réflexion.

Comment ne pas voir le monde que je vous ai décrit n'est plus et n'en déplaît à quelques nostalgiques, ne reviendra pas. Les conditions sociales, religieuses, politiques et économiques ont connu des changements si profonds depuis un demi-siècle. C'est bien ici et maintenant que nous

avons à vivre, à travailler au développement, dans toutes ses dimensions, des jeunes qui nous sont confiés.

Comment laisser de côté, cette histoire, cette mémoire mariste ? Sincèrement, je ne le pense pas, elles sont notre héritage. Si chaque époque, chaque communauté a ses forces et ses faiblesses, connaît des échecs et des réussites, nos pères, c'est-à-dire les religieux maristes qui nous ont précédé, ont quelque chose à nous dire, aussi mettons nous à leur écoute.

Comment ne pas relever non seulement le courage, l'obstination manifestés pour faire vivre contre vents et marées, cette maison, mais encore le dévouement, le don de soi ou encore le goût du travail bien fait et l'exigence exprimés ?

Comment ne pas noter l'importance accordée à l'éducation, portée par tous et plus spécifiquement encore par les préfets de division dont les éducateurs sont les héritiers ?

Comment ne pas voir dans cette présence quotidienne, un accompagnement remarquable, une présence confiante et bienveillante, merveilleux témoignage marial et mariste ?

Enfin, comment ne pas être admiratif devant la foi profonde de nos pères et leur énergie à la transmettre ? La foi est au cœur de l'éducation mariste, les pères au cœur de nos écoles et leurs présences indispensables. En disant cela, je n'ignore pas les difficultés du temps, mais il est bon parfois de rappeler quelques principes fondateurs.

Nous touchons là au cœur de la mission de l'école catholique et donc mariste, être un lieu de rencontre entre la foi et la culture, un lieu d'instruction, d'éducation, d'évangélisation. Sachons nous garder de deux tentations. La première serait celle du repli identitaire, celle d'une école par et pour des catholiques, qu'en serait-il alors de notre tradition missionnaire ?

La seconde toute aussi mortifère consisterait à ne voir comme une priorité que l'instruction et les résultats académiques et ferait de nous une école privée. Rappelons-nous alors le propos du Père Colin : « Je ne suis pas un marchand de soupe, de grec et de latin. »

Il est finalement salutaire, de prendre un peu de hauteur, l'histoire (pardon pour ce plaidoyer pro-domo) nous invite à le faire. Elle nous invite à nous décentrer de nous même, à laisser de côté ce qui relève de l'immédiateté, de l'éphémère. Mais ce qui valable pour nous l'est aussi pour nos élèves et ce sera ma conclusion.

Bien mieux que moi Jacqueline de Romilly de l'Académie française écrivait que l'étude devait être : « *la pause féconde et enrichissante où l'on s'arme pour la vie et la réflexion, et où l'on entre en possession de tout un trésor...* » et d'ajouter : « *Pour tout, il faut du temps, et des exercices austères. Il est besoin de ce qui paraît être inutile et inactuel.* »